

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin
Band: 6 (1949)
Heft: 1

Rubrik: Échos de Macolin

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bel enthousiasme. Et ce que peut un simple jeu pour une seule soirée, un cours à option, cours de ski, camp en haute montagne, une excursion, le feront mieux encore et pour toute la durée de l'Instruction préparatoire. C'est la raison pour laquelle ni les jeux ni les cours à option ne devront être négligés. Ils seront les meilleurs collaborateurs d'un moniteur qui en est encore à

ses débuts dans l'art de provoquer et de développer l'enthousiasme.

Aidez-nous donc dans notre travail en adoptant avec nous la devise : « ENTHOUSIASME et JOIE ». Ces buts sont essentiels, aujourd'hui, demain et toujours ...

Arnold Kaech.

ÉCHOS DE MACOLIN

Réalisation et projet de l'École fédérale de gymnastique et de sport

La Suisse construit à Macolin — sur un contrefort du Jura dominant Bienne et le lac — son institut national de gymnastique et de sport. Celui-ci est, de par sa conception, unique en son genre. Il doit permettre d'apporter aux milieux responsables d'une saine éducation physique et morale de notre jeunesse, les éléments susceptibles de réaliser la maxime « Mens sana in corpore sano ».

Le gros problème posé par la réalisation de cette école fut l'utilisation rationnelle des vastes compartiments de terrain par les diverses installations, tout en les associant aux beautés naturelles de l'endroit, à la diversité de sa topographie très mouvementée, à sa végétation et en tenant compte du rôle psychologique de ces installations dans la pratique des divers sports. La région de Macolin permet de satisfaire fort heureusement à toutes ces exigences.

Le terrain

Le terrain mis à la disposition de l'école, par des achats ou par réserve sous forme de droit de superficie, s'étend sur une surface d'environ 3 km. de longueur et 1 km. de largeur. Cette surface est répartie sur trois terrasses superposées situées à des altitudes allant de 880 m. à 1.080 m.

La première terrasse dominant immédiatement le village même de Macolin se présente sous la forme de petites combes et vallonnements aux pentes très douces, coupés de bosquets et de buissons. Elle est exposée au midi et de ce fait richement ensoleillée. On y jouit d'une vue magnifique sur tout le Seeland et la chaîne des Alpes. La deuxième terrasse jointe à la première mais en est complètement séparée par un rideau de forêt. Elle domine la terrasse précédente de quelque 50 m. et se trouve sur une croupe dont une des pentes se dirige vers le vallon d'Orvin-Frinvillier alors que l'autre est tournée vers le lac de Bienne. Cette position l'expose à l'air frais des hauteurs du Jura et rend cette contrée parfaitement agréable même en été.

Résolument tournée vers l'ouest, la troisième terrasse fait suite à une longue bande de terre partie cultivée, partie pâturage légèrement dé-

clive et truffée de noisetiers et autres arbrisseaux. C'est au fond d'une clairière sise à 1.080 mètres que les dernières installations de l'école, le stade de la forêt, se trouvent dissimulées par les sapins.

Considérations techniques-sportives et constructions.

Pour permettre l'accomplissement normal du programme de travail dévolu à l'école, les places d'exercices ont été réparties sur les diverses terrasses décrites ci-dessus.

La terrasse inférieure est réservée à la plus grande partie des constructions. On y trouve notamment les halles de sport et de gymnastique et les locaux annexes tels que vestiaires — douches — WC — sauna — locaux du matériel — chauffage, etc.

Il s'y construira encore, dans un avenir que nous espérons très proche, un laboratoire physiologique en bordure de la piste d'entraînement du « stade des mélèzes », une église, des bâtiments d'habitation et d'enseignement, des salles communes, etc. Le groupe formé par les édifices, halle de sport et de gymnastique sera complété par une série de petits pavillons destinés à la pratique de certains sports particuliers tels que la boxe, l'escrime, la gymnastique rythmique, les danses populaires. Les arts, eux-mêmes, n'ont pas été oubliés, puisqu'un pavillon sera aménagé à leur intention ; c'est ainsi que les peintres, les sculpteurs, les musiciens, etc., disposeront d'ateliers et pourront séjourner à Macolin pour rechercher dans cette incomparable nature de nouvelles sources d'inspiration.

En plus de ces constructions, il y a lieu de signaler le petit chef-d'oeuvre que constitue la piscine ouverte, aujourd'hui complètement achevée et à proximité de laquelle trouveront places 4 courts de tennis et un terrain de jeux.

La deuxième terrasse est formée d'une large esplanade qui conviendra parfaitement à l'aménagement de la piste olympique de 400 mètres qui sera prochainement mise en chantier. Cette piste sera dotée de tribunes et entourera un terrain de jeux et des emplacements pour l'athlétisme. A proximité immédiate, dans un angle

de forêt, il est prévu la construction d'un manège avec paddock et écurie pour 24 chevaux. En effet, bien que la Suisse dispose à Berne d'un dépôt de remonte alimentant les besoins de l'armée, il ne sera pas superflu d'avoir un établissement indépendant permettant de pratiquer le sport équestre en dehors de toute influence militaire. Les terrasses et les sous-bois de Macolin constituent du reste le terrain idéal pour les ébats équestres.

En quittant la région « Aenet der Welt », la route gravit une pente assez déclinée en direction de la Hohmatt ; cette pente constitue le terrain d'ébats préféré des skieurs de Bienne et des environs. On y jouit d'une vue magnifique sur le Jura et le Plateau, permettant d'apercevoir, par temps clair, la collégiale de Soleure.

A l'orée du bois, dissimulé par quelques hautes futaies, le « stade des bouleaux » offre aux regards du visiteur sa verdoyante pelouse, encadrée de délicieux murets de pierres sèches. Quelle agréable ambiance que celle de ces sombres sapins mêlés de bouleaux élancés en bottes blanches ! On sent naître en soi le désir de s'ébattre et de cabrioler comme un enfant tant l'âme se sent légère et dégagée de toute préoccupation ; la bienfaisante sensation que l'on éprouve au cours d'une ascension se manifeste également en escaladant les pentes buissonneuses de Macolin. C'est que l'air y est vif et léger mais infiniment agréable étant tout pénétré de la balsamique senteur de la forêt voisine.

Quelques pas encore nous amèneront sur la terrasse supérieure sur laquelle sont groupées les diverses installations sportives du « stade de la forêt », complètement aménagé en 1943 par les internés italiens séjournant alors à Macolin. C'est tout d'abord un admirable terrain de football bordé d'une piste cendrée. A l'une des extrémités, dissimulés dans les arbres, une installation de saut en hauteur modèle avec piste d'élan cendrée ; d'agrestes petits sentiers bordés de pierre vous invitent à continuer votre exploration. Là, c'est une installation pour le saut en longueur qui ferait le bonheur de maints athlètes de nos stades urbains ; ici les cercles de lancement du boulet sont solidement fichés au sol face à une fosse de sable mou ; en contrebas une piste d'élan cendrée pour le lancement du javelot. Plus loin encore on remarque les emplacements de jet du marteau et du disque, etc., etc.

Poussons, si vous le voulez, quelques cents mètres plus loin en direction de l'ouest. Un spectacle cher à tout Suisse-romand s'offre bientôt à vos yeux.

Au débouché de la forêt, alors que le soleil brille de toute part, vous apercevez tout au loin le Pays romand avec le lac de Neuchâtel, dans presque toute sa longueur, que domine la colline soeur de Chaumont, dont on aperçoit l'observatoire.

Une magnifique esplanade parsemée de buissons s'étend devant vous : le futur terrain de golf de Macolin.

Fr. Pellaud.

QUELQUES CHIFFRES INTÉRESSANTS

L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport a organisé et hébergé au cours de l'année écoulée :

41 cours fédéraux de moniteurs groupant 1289 participants ;

85 cours des diverses associations suisses de gymnastique et de sport avec 3795 participants.

L'Ecole a enregistré 16.500 nuitées, ce qui représente une moyenne de 45 personnes par nuit. 25.000 rations journalières furent distribuées en tout. La nouvelle cuisine ne fut pas non plus au chômage, puisqu'elle dut livrer 18.000 déjeuners, 32.000 dîners et 21.000 soupers, soit 71.000 repas en tout.

Le nombre des personnes nourries totalement ou partiellement par l'Ecole s'élève à 35.400, soit 97 par jour.

Environ 5.000 personnes provenant de Suisse ou de l'étranger, ont visité les installations sportives de l'Ecole au cours des 155 visites organisées à cet effet.

Plus de 40 personnes ont visité Macolin depuis le haut, à l'occasion de voies de plaisance organisées à leur demande.

ÉCHOS ROMANDS

GENÈVE :

Concours de photographies

Afin de diffuser toujours davantage l'instruction préparatoire volontaire et de faire mieux connaître ses diverses activités, le bureau cantonal I.P. du canton de Genève ouvre un concours aux conditions suivantes :

Participation. — Tout moniteur I.P. ou élève I.P. domicilié dans le canton de Genève peut participer au concours. Est considéré comme élève I.P. tout jeune homme né de 1929 à 1933 qui, en 1948 ou en 1949, a participé à l'examen de base de l'I.P. ou suivi un cours de base.

Photographies. — Chaque concurrent peut présenter jusqu'à cinq photographies, faites par lui, ayant pour sujet tous les domaines, toutes les activités de l'instruction préparatoire ; de ce nombre, deux photographies au maximum peuvent représenter une même discipline de l'I.P. Sont exclues les photographies de personnes (portraits) et de groupements I.P. Les photographies doivent avoir les dimensions minimales de 18×24 cm. (éventuellement 18×18 cm.) et être copiées sur papier glacé, sans cadre blanc ; elles ne doivent pas être collées sur carton.

Seules, sont acceptées les photographies inédites.

Envoi. — Pour assurer une parfaite régularité au concours, on respectera strictement les instructions suivantes, à défaut de quoi les envois seront refusés :

a) Chaque photographie portera au dos :

1. Une brève explication du sujet ;

2. Une devise qui sera la même sur toutes les photographies du même concurrent ;

b) Les photographies envoyées seront accompagnées d'une enveloppe cachetée sur laquelle sera inscrite la devise et contenant :